

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL  
DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITÉ



المملكة المغربية  
وزارة التنمية الإجتماعية  
والأسرة والتضامن

## **ROYAUME DU MAROC**

**Discours de Madame Nouzha SKALLI  
Ministre du Développement Social  
de la Famille et de la Solidarité**

**VERSION REVISEE  
REVISED VERSION  
ECOSOC 2009**

**DÉBAT DE HAUT NIVEAU**

**"Tendances mondiales et nationales actuelles et leur incidence sur  
le développement social, y compris la santé publique"**

**Genève, 6 – 9 Juillet 2009**

- Madame la Présidente du Conseil Économique et Social,
- Excellences,
- Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi de participer avec vous pour la première fois à la session de fond du conseil économique et social, et au débat de haut niveau autour du thème :

« **Tendances mondiales et nationales actuelles et leur incidence sur le développement social, y compris la santé publique** ». C'est une occasion précieuse pour nous toutes et tous, d'évaluer les effets des récentes tendances macro-économiques sur l'emploi, la cohésion sociale, sur les dépenses publiques dans les domaines sociaux, les problèmes de santé et de la malnutrition.

Je voudrais tout d'abord vous dire que ma délégation souscrit à la déclaration prononcée par le Soudan au nom du groupe des 77 et la Chine.

La Conférence des Nations Unies organisée en septembre 2000 avec la participation de 191 pays a fixé les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement à atteindre d'ici 2015 en donnant à la santé une bonne place et l'a considérée comme condition sine qua non pour la réalisation des autres OMD.

Or les indicateurs en la matière sont alarmants et notamment dans les pays en voie de développement.

En pareilles circonstances il devient primordial, je dirais même urgent :

- de trouver et de mettre en œuvre des mesures novatrices afin de poursuivre le développement social au cours de ces moments difficiles,
- d'asseoir la coopération internationale sur de nouvelles bases, pour faire face tous ensemble aux innombrables défis auxquels nous sommes confrontés.

**Mesdames et Messieurs ;**

Au Maroc, à l'instar des autres pays du monde, la vigilance est de mise et le gouvernement est mobilisé non seulement pour éviter l'impact négatif de la crise, mais aussi pour renforcer les capacités économiques de notre pays de telle sorte que la sortie de crise permette de repartir dans de meilleures conditions.

Il faut dire que le Maroc connaît durant cette dernière décennie, depuis l'accession de S.M. le Roi Mohammed VI au Trône, une dynamique exceptionnelle. Il a en effet entamé un large programme de réformes politiques économiques et sociales avec une approche globale et intégrée mettant l'être humain au centre de ces réformes. L'être humain, cela est plus clair en le disant, cela signifie l'Homme, la femme, l'enfant, les personnes âgées, les personnes handicapées.

Sur le plan économique et social, de vastes programmes de modernisation ont été lancés afin d'intégrer le pays dans les espaces de libre-échange, générer des richesses nouvelles, favoriser en particulier la création d'emplois et renforcer la cohésion sociale.

De grands chantiers structurant de renforcement et développement d'infrastructures de base : ports, aéroports, autoroutes, routes rurales, programmes de généralisation d'accès à l'eau potable et à l'électricité.

Aujourd'hui, ces programmes ont permis à l'économie nationale de développer une grande capacité d'adaptation et d'absorption de chocs tel le dernier choc pétrolier. C'est ainsi que malgré la crise, le taux de croissance enregistré cette année au Maroc dépasse les 5,5%, selon les prévisions et ceci à la faveur certes d'une saison agricole exceptionnelle.

Une batterie de mesures d'urgence ont été adoptées pour éviter l'impact de la crise visant essentiellement la sauvegarde de l'emploi et des compétences et le soutien du pouvoir d'achat, le renforcement de la demande intérieure par la hausse des investissements publics et le maintien des mécanismes de solidarité pour les catégories sociales défavorisées.

Il convient de souligner à cet égard, que Sa Majesté le Roi a fait du Développement Humain un chantier de règne. Appelée l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), ce chantier vise à lutter contre les disparités qu'elles soient territoriales entre le monde urbain et rural ou fondées sur le genre. En luttant contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion.

L'INDH se fonde sur une approche novatrice de participation, de proximité et de ciblage mettant l'accent sur le renforcement des capacités des acteurs locaux.

Grâce à cette approche inclusive, participative et partenariale, l'INDH constitue aujourd'hui un modèle de gouvernance basé sur la démocratie participative et un

changement conceptuel majeur dans la conduite des politiques publiques de développement social et humain,

A ce sujet, je voudrais signaler que le Maroc vient d'organiser le 12 juin dernier des élections municipales qui ont permis pour la première fois l'élection de 3428 femmes d'être élues lors des élections communales du 12 juin 2009 contre 127 élues en 2003, soit une augmentation de plus de près de 3000% faisant passer le taux de représentation de 0,56% à 12,4% soit un taux 22 fois supérieur.

La question d'un meilleur partage du pouvoir entre les femmes et les hommes et la mise en place d'un partenariat hommes femmes constitue un levier du développement essentiel pour relever les défis de la lutte contre la pauvreté, l'analphabétisme et toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Cette promotion des femmes au niveau local, est venu conforter la représentation accrue des femmes dans différents postes de responsabilité au niveau national et notamment au parlement et au gouvernement où il y a actuellement sept femmes qui ont été nommées Ministres dans le gouvernement actuel à des postes stratégiques de développement social et notamment la Santé, et le Ministère du développement social, de la famille et de la solidarité que j'ai l'honneur de diriger.

D'autres acquis à fort impact sur le développement ont été réalisés dans le domaine de la promotion des droits des femmes.

Le nouveau code de la famille adopté en 2004 et fondé sur l'égalité et la co-responsabilité entre les conjoints a été suivi en 2007 par une réforme du code de la nationalité qui confère à la femme le droit de transmettre sa nationalité à ses enfants. D'autres réformes ont concerné le code du travail, la promotion de l'intégration de l'approche genre dans les politiques et programmes gouvernementaux ainsi que l'adoption d'une budgétisation sensible au genre.

#### **Mesdames et Messieurs;**

- Ainsi le Maroc a lancé plusieurs stratégies et programmes destinés à accélérer les réformes sociales et la réalisation des OMDs et tout en étant conscients et fiers des avancées réalisées dans notre pays grâce à une formidable mobilisation sociale et aux multiples chantiers de réformes qui ont été lancés, y compris dans le domaine de l'accès aux soins, la santé continue à être un de nos domaines majeurs de préoccupation. Dans ce domaine, le Maroc a réalisé des avancées notables :

- Le taux d'accroissement démographique a été maîtrisé passant de 2,7 en 1964 à 1,4 en 2004.
- L'Indice de fécondité a connu une forte diminution passant de 7 enfants par femme en 1962 à 2,5 en 2004.
- La généralisation de l'accès et de la gratuité de la trithérapie pour les malades atteints de Sida est une réalité
- L'éradication de certaines maladies poliomyélite, diphtérie, tétanos néonatal, rougeole, trachome paludisme, bilharziose,
- Et enfin la généralisation de la couverture vaccinale à environ 95% en 2006

Ces avancées sont dues à une amélioration nette de l'offre de soins et des effectifs de ressources humaines dans le domaine de la santé et également dans le domaine pharmaceutique vu que 70% des médicaments consommés au Maroc sont fabriqués localement.

Mais ceci n'empêche pas que notre système de santé souffre de dysfonctionnements préoccupants notamment liés à la disparité dans l'offre de soins au détriment du rural.

Ainsi Le taux de mortalité maternelle, est toujours élevé il atteint 227 pour 100 000 naissances vivantes. Chaque jour 4 femmes perdent la vie en donnant la vie, soit 1500 décès par an:

Le taux de mortalité infantile est de 40 pour 1000 soit 2500 enfants qui décèdent chaque année avant un an.

Les causes sont claires : Le manque d'infrastructures sanitaires, l'éloignement des structures de santé, l'enclavement de certaines localités, l'inaccessibilité des moyens de transport sont autant de contraintes qui rendent difficile la baisse de taux de mortalité maternelle dans notre pays et dans plusieurs pays en développement.

Pour remédier à ces déficits, une stratégie sectorielle pour la période 2008/2012 a été élaborée. Elle vise à assurer l'équité de l'offre des soins entre les régions et entre les milieux urbain et rural et à faciliter l'accès aux soins pour les plus démunis et surtout pour la population rurale.

Une stratégie « maternité sans risque » a pour objectif de réduire le taux de mortalité maternelle à 50 décès pour 100.000 à l'horizon 2012 et celle des

enfants à 15 décès pour 1000. Cet objectif sera atteint par la mise en place de plusieurs mesures dont particulièrement La décision d'assurer la gratuité totale des frais d'hospitalisation liés à l'accouchement des femmes.

Il est impossible de parler de la santé sans parler de la violence fondée sur le genre qui est un problème de santé publique. Ce fléau qui a longtemps été un tabou et qui est heureusement devenu aujourd'hui l'objet d'une grande attention des pouvoirs publics et de la société en général.

Aujourd'hui notre pays a accompli des progrès considérables en matière d'institutionnalisation de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et particulièrement **Au niveau de la prise en charge des femmes** victimes de violence :

En plus du Centre d'écoute national relevant du Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité nous disposons de **345 centres et cellules d'accueil assurés par la Sûreté nationale**, la Gendarmerie royale, le Ministère de la justice et de la Santé. En plus des 62 centres d'écoute pour femmes violentées gérées par les ONGs.

Mais surtout nous avons lancé un programme multisectoriel regroupant 13 secteurs gouvernementaux et 8 agences de nations unies avec le partenariat de la société civile, concernant la décentralisation de la lutte contre la violence dans 6 régions qui constitue une nouvelle gouvernance de la lutte contre la violence et nous programmons le lancement d'un centre pilote curatif pour les hommes auteurs de violence.

Dans le domaine de la protection de l'enfance contre différentes formes de violence, nous avons également mis en place des Unités de protection de l'enfance et nous travaillons actuellement en concertation avec d'autres partenaires à la mise en place d'un circuit de prise en charge des enfants victimes de violence.

**Mesdames et Messieurs ;**

Ce sont là quelques uns des principaux chantiers de développement que le Maroc a lancés pour la réalisation d'un développement humain, durable, harmonieux, équilibré et au service de la cohésion sociale et l'intégration de toutes ses composantes.

Quelques signes positifs de redressement de l'économie mondiale, bien que fragiles et épars, ont certes commencé à se manifester en 2009. Toutefois, les crises ont également, leurs lots d'opportunités à saisir. Le marasme économique que traverse le monde est peut être l'occasion de bâtir des rapports plus solidaires entre les pays du Nord et ceux du Sud, de repartir sur de nouvelles bases plus solides.

Nous saisissons cette occasion pour lancer un appel :

- ❖ Aux décideurs à travers le monde pour mettre en place les réformes structurelles qui favorisent une gouvernance participative en vue d'une répartition plus juste des ressources et une meilleure gestion de l'économie mondiale ;
- ❖ Aux pays développés et donateurs à tenir leurs promesses de contribuer au développement des pays en développement.
- ❖ A tous les pays pour mettre en place un partenariat mondial pour le développement et répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés (la cible N°8 des OMD)

Notre avenir se doit d'être construit en partenariat avec les composantes agissantes de la communauté internationale qui œuvrent pour la construction d'un monde meilleur.

*Agissons ensemble... agissons en commun*